



TRANSITION ÉCOLOGIQUE DES ÉCOLES DU VAL-DE-MARNE : LES RENDEZ-VOUS SUR LE BÂTI SCOLAIRE

Présentation de deux cas concrets de réhabilitation de bâtiments scolaires

Rencontre // Jeudi 17 octobre 2024 // 9h30-12h

Le patrimoine scolaire de nos collectivités se trouve au centre des priorités d'adaptation face au changement climatique. Souvent énergivore, ce bâti subit des contraintes fortes, qu'il s'agisse de variations d'effectifs, de sécurité ou de confort. Faire évoluer ces établissements ainsi que leurs espaces extérieurs tout en préservant leurs qualités architecturales constitue un enjeu fort auquel vous devez faire face actuellement, et cela dans un contexte de tensions budgétaires inédites.

Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement du Val-de-Marne propose, en 2024, un cycle de rendez-vous sur cette problématique. Après quatre rendez-vous en janvier, avril, juillet et début octobre, cette rencontre, consacrée à la présentation de cas concrets de réhabilitation de bâtiments scolaires, se déroulera à la Maison des Syndicats à Créteil.

PROGRAMME

- 9h30 : **Accueil des participants**
- 9h45-10h : **Introduction : Présentation du cycle de rendez-vous sur le bâti scolaire**
Par **Franca MALSERVISI** et **Odile PECHEUX**, du **CAUE du Val-de-Marne**
- 10h00-10h20 : **Réhabilitation intégrale du collège Anne Frank à Antony (92)**
L'objectif de cette réhabilitation complète était de préserver la qualité architecturale du collège projeté par Jean Nouvel qui, à sa livraison dans les années 80, représentait une proposition radicalement innovante pour un équipement d'enseignement. Le projet de réhabilitation, intégrant une réorganisation totale des espaces intérieurs, a permis une diminution de 40% des consommations énergétiques.
Par **Raphaël RENARD**, architecte associé de l'agence **Mars Architectes**.
- 10h20-10h45 : **Échanges & Pause**
- 10h45-11h15 : **Réhabilitation thermique de la crèche Delacroix à Saint-Maurice (94)**
Le chantier présenté est un exemple de réhabilitation essentiellement thermique d'une crèche, achevé pour cette rentrée de septembre 2024. La municipalité a prévu de rénover les bâtiments de son patrimoine qui présentent un rapport investissement / gain énergétique significatif. Le bâtiment de la crèche Delacroix, extrêmement énergivore, a été identifié comme prioritaire et a fait l'objet d'une rénovation qui permettra de réduire de 29 % la consommation actuelle.
La maîtrise d'ouvrage sera présente pour évoquer les éléments du contexte et les subventions qui ont permis de mener à bien ce projet.
Par **Romain VIAULT**, Architecte DPLG et gérant de l'agence **Architecte(s)** et deux représentants de la maîtrise d'ouvrage : **Julien TAILLOT** et **Vivien NAGBO**, **Services techniques de la ville de Saint-Maurice**
- 11h15-12h : **Échanges**